



LA COMÉDIE - CDN DE REIMS

La Comédie, Centre dramatique national, dirigée par la metteuse en scène Chloé Dabert depuis janvier 2019, accompagne les artistes en création dans la singularité de leurs projets artistiques.

Maison d'artistes, elle a la volonté de s'inscrire sur son territoire, comme un lieu d'échanges et de découverte pour les publics.



C
M
E
D
E

CENTRE DRAMATIQUE
NATIONAL DE REIMS



SUR LE TERRITOIRE

Dans les départements de la Marne, des Ardennes, de la Meuse, de la Haute-Marne, de l'Aube et de l'Aisne

Avec la conviction que le théâtre doit être accessible à tous, l'équipe de la Comédie souhaite déployer son projet sur tout le territoire autour de Reims et développer une proximité entre les publics et les artistes.

Tournées de spectacles, résidences d'artistes, actions culturelles autour de la programmation : c'est tout le projet de la Comédie – CDN de Reims qui voyage dans les communes et les villes jusqu'à 2h autour de Reims.

Deux à trois spectacles sont proposés chaque année sur le territoire, toujours accompagnés d'un temps convivial après la représentation, de rencontres et de partage entre habitants, artistes et équipe du CDN.



LACOMEDIEDEREIMS.FR

- Des créations artistiques issues de notre programmation (deux à trois par saison culturelle – d'octobre à juin)
- Adaptées techniquement, elles peuvent être accueillies dans des lieux non équipés (salles des fêtes, bibliothèques, écoles etc.)
- Une prise en charge financière à hauteur de 80% du coût de la représentation
- Un accompagnement sur l'accueil et la mobilisation du public
- Une aide à la communication : affiches, tracts, dossiers de presse etc.

MOBILISER ET ACCUEILLIR LE PUBLIC

- Informer et impliquer en amont les relais du territoire
- Diffuser l'information : presse, mailing, tractage, affichage etc.
- Organiser la billetterie et le contrôle des billets
- Organiser un moment convivial autour d'un verre pour le public à l'issue de la représentation

ORGANISER LA LOGISTIQUE ET LA TECHNIQUE

- Réserver la salle de spectacle et l'occuper dans son intégralité pour obtenir un noir complet
- Mettre à disposition deux à quatre personnes pour le déchargement du camion
- Mettre en place des gradins ou des chaises pour le public
- Accès à une alimentation électrique suffisante (16 A ou 32 A)
- Mettre à disposition un catering (thé, café, gâteau, fruits secs, fruits frais, etc.) et prévoir des repas chauds pour les techniciens et les comédiens

À VOUS DE JOUER!

600 € /HT
de minimum garanti
à la Comédie

Prise en charge des
**DROITS
D'AUTEURS***

* 13,5% de la recette de la billetterie HT ou du minimum garanti

ET AUSSI....

DES ACTIONS CULTURELLES

Autour des spectacles, d'autres rendez-vous peuvent être imaginés :

- Rencontres avec les artistes
- Visite technique (lorsque le dispositif le justifie)
- Débats/conférences thématiques
- Ateliers de pratique artistique

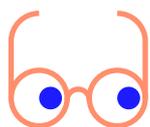
DES RÉSIDENCES EN TERRITOIRE

Des résidences de création peuvent être imaginées en itinérance durant deux à trois semaines. Elles précèdent la « Première » d'un spectacle. Elles sont l'occasion d'organiser des rencontres et des actions culturelles entre les habitants et les équipes artistiques.

Elles se concluent systématiquement par la représentation du spectacle sur le territoire où se sont déroulées les répétitions. Les artistes résident sur place et participent à la vie locale.

[VOIR L'ITINÉRANCE](#)

[EN IMAGE](#)



ET SI

ON VENAIT

CHEZ VOUS ?

CONTACTEZ-NOUS

ANDREA BLIN
Attachée d'action culturelle et
de développement des publics - Itinérance
a.blin@lacomediedereims.fr /
07 50 12 72 56